

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30/06/2017

Dossier complet le :

30/06/2017

N° d'enregistrement :

2017-ARA-DP-00650

1. Intitulé du projet

Plateforme de tri, transit, regroupement et traitement de gazons synthétiques usagés.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

REVAL'GREEN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Patrick CIAMPI - Président

RCS / SIRET

7 8 9 | 6 8 6 | 9 2 0 | 0 0 0 1 6

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie 1. Installations Classées pour la Protection de l'Environnement	<p>a) Autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.</p> <p>Rubriques ICPE concernées par le projet :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Autorisation : 2714.1, 2716.1, 2791.1</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Non classées : 1435, 2517, 4718, 4734</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société REVAL'GREEN exploite déjà sa plateforme de tri, transit, regroupement et traitement de gazons synthétiques usagés sur le territoire de la commune de GRENAY depuis 2015. Le site est aujourd'hui soumis au régime de la déclaration au titre de la réglementation sur les installations classées (récépissé n°2015/0062 du 9 février 2015).

Le projet présenté porte :

- une augmentation des volumes traités, justifiant la demande d'autorisation et renforçant le développement du process mis en oeuvre par REVAL'GREEN, société pionnière dans le recyclage de terrains en gazon synthétique usagés ;
- une diversification, avec le traitement de balles de tennis usagées et de couches de souplesses (activité secondaire) ;
- les modifications dans les modalités d'exploitation du site, notamment de son aménagement.

Aucuns travaux de démolition ne sont prévus dans le cadre de cette demande.

4.2 Objectifs du projet

Le projet porté par la société REVAL'GREEN permettra de répondre à la demande croissante concernant :

- d'une part, le recyclage des terrains synthétiques en fin de vie, s'agissant d'un critère de plus en plus suivi par les municipalités et gestionnaires privés possédant des infrastructures sportives ;
- d'autre part, la demande croissante des industriels en ce qui concerne l'utilisation de matières premières secondaires dans leur process de fabrication.

Par ce projet, la société REVAL'GREEN pourra développer son activité et renforcer son statut d'entreprise pionnière dans le domaine.

98 % des terrains en gazon synthétiques usagés peuvent être valorisés grâce au process développé par REVAL'GREEN.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le site est déjà artificialisé.

Les travaux d'aménagements constitueront en :

- l'étanchéification de la zone actuellement non revêtue,
- la création d'un réseau de récupération et de traitement des eaux pluviales avant rejet (réseau de canalisation, bassin d'orage avec lame siphonoïde permettant un traitement de l'eau, avant rejet dans un bassin d'infiltration)

Le bâtiment existant subira quelques modifications mineures :

- réaménagement intérieur des bureaux ;
- ouvertures en façade pour le passage des convoyeurs (déjà réalisé) ;
- Pose d'un auvent en façade (déjà réalisé)

Le planning de réalisation n'est pas encore déterminé.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site sera aménagé de la manière suivante :

• Le bâtiment principal libéré sera réaffecté aux activités suivantes :

- o Pour la partie bureaux : Accueil du site, locaux administratifs sociaux ;
- o Pour le hangar industriel, l'installation des lignes de traitement des différents constituants des terrains synthétiques :
 - ☒ 2 lignes de criblage du sable ;
 - ☒ 1 ligne de traitement de la fibre ;
- o Pour la partie atelier :
 - ☒ Laboratoire d'analyse et le suivi de la qualité du traitement
 - ☒ Vestiaires personnel
 - ☒ Stockage de balles de tennis usagées en attente de traitement.

• Un vaste espace extérieur occupé par :

- o Le stockage des terrains synthétiques usagés, avant traitement ;
- o L'activité de pré-broyage des terrains synthétiques usagés et la séparation des différents éléments les constituant grâce à l'utilisation d'un trommel ;
- o Des casiers, racks et espaces de stockage des différents matériaux en attente d'expédition ;
- o Une structure modulaire type chapiteau (existante), permettant notamment le séchage du sable issu du broyage et du criblage des terrains synthétiques ;
- o Un bassin de rétention des eaux pluviales ainsi qu'une zone de traitement et d'infiltration ;
- o Des voies de circulation.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le présent projet sera soumis à Autorisation Environnementale au titre de la réglementation sur les Installations Classées.

Le présent projet sera soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du site	14 232 m ²
Dont aire de transit de produits minéraux (sable)	< 5 000 m ²

4.6 Localisation du projet

**Adresse et commune(s)
d'implantation**

REVAL'GREEN
30 rue de la Gare d'Heyrieux
38540 GRENAY

Coordonnées géographiques¹

Long. 45°39'17"N Lat. 05°03'28"E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Sans objet

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de GRENAY est concernée par : - Le PPBE de l'aéroport LYON ST-EXUPERY ; - Bien que la commune de GRENAY soit traversée d'Ouest en Est par l'A43, le PPBE de l'Isère ne comporte pas d'actions des différents gestionnaires sur le territoire de la commune de GRENAY.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé sur un tènement anciennement exploité par AUREUS. Ce site a fait l'objet d'une fiche BASOL mais les résultats d'investigations montrent l'absence de source de pollution à l'exception d'un sondage où une concentration de 1 mg/kg de cyanure a été relevée (due à l'activité de récupération et fonderie de métaux précieux). Le site est "banalisable" (pour un usage donné) c'est-à-dire qu'il n'existe pas de contrainte particulière après diagnostic et qu'il ne nécessite pas de surveillance.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est localisé dans la ZRED40 "Couloirs de l'Est Lyonnais", définie dans l'arrêté inter-préfectoral n°DDT_SEN_2015_12_14_01.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site NATURA2000 le plus proche est situé à plus de 8 km à l'Est du site projeté. (NATURA 2000 ZSC "Habitats, Faune, flore" FR8201727 - L'Isle Crémieu)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'aménagement du site portera sur : - un terrassement de plateforme; - le creusement de bassins de rétention et d'infiltration. Un calcul de cubature sera réalisé pour gérer les déblais/remblais et ainsi réduire le volume de déchets inertes produit.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une ZRE et dans une commune concernée par un PPBE. Néanmoins les activités n'auront pas d'impact significatif : - en termes de bruit; - sur la ressource en eau souterraine.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun périmètre particulier ne concerne le site. Néanmoins, 2 plateformes logistiques sont situées à proximité immédiate.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les livraisons et expéditions seront réalisées par voie routière. Les réceptions représenteront environ 400 PL / an, avec une fréquence plus forte en période estivale. Les expéditions représenteront un trafic d'environ 50 PL/an, étalé sur l'année. Le trafic journalier sera faible.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Sources de bruit liées au fonctionnement du site REVAL'GREEN : - Trafic : faible - Fonctionnement des équipements de traitement : par campagne = faible Sources de bruit dans l'environnement : - Trafic routier : RD et plateforme logistique à proximité immédiate - Trafic ferroviaire : ligne SNCF Lyon-Grenoble à 160 m - Trafic aérien : Axe des pistes à 2,5 km

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune source d'odeur identifiée dans l'environnement hormis, de façon ponctuelle, lors des périodes d'épandage (ZI dans environnement rural).
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site engendrera un rejet d'eaux pluviales exclusivement. Les eaux pluviales de toitures seront infiltrées. La partie du site non revêtue sera aménagée. Un réseau de récupération des eaux pluviales sera créé. Les eaux pluviales seront infiltrées, après traitement. Les terrains sont perméables (alluvions). La nappe est profonde (55 m).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hors activité commerciale : la production de déchets est très faible. - DND : Déchets de bureaux, - DD : Déchets issus du nettoyage/curage des ouvrages de traitement des eaux, DD issus de la petite maintenance (chiffons souillés ...) - Inertes : / Considérant que les réceptions sont connues (invariabilité du déchet entrant, issu d'une opération de dépose supervisée par REVAL'GREEN), le risque de réception d'indésirables est extrêmement faible.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Effets négatifs notables :

- Air / Climat - Eaux superficielles - Espaces naturels protégés, forestiers, agricoles - Faune / Flore - Paysage - Bruits : Ø
- Trafic - Patrimoine - Emissions lumineuses - Risques sanitaires : Ø
- Sols / Eaux souterraines : Infiltration d'eaux pluviales de ruissellement.

Relativement à l'infiltration d'eaux pluviales de ruissellement :

- Mesures d'évitement : Ø
- Mesures de réduction : Puits perdus existants rebouchés, Etanchéification de la zone non revêtue de façon à récupérer les eaux pluviales de ruissellement dans un bassin de rétention (bassin d'orage), création d'un réseau de récupération et de canalisation des eaux pluviales. Le bassin d'orage sera équipé d'une cloison siphonide assurant le traitement de l'eau (décantation des matières en suspension, piégeage des hydrocarbures) avant rejet dans un bassin d'infiltration.

NB : Aujourd'hui, les eaux pluviales de ruissellement ne sont pas traitées avant infiltration. Les aménagements projetés apportent donc une amélioration.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons que le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale considérant :

- le secteur d'implantation du site (petite ZI) et le fait que le site soit déjà artificialisé
- la nature et le volume des activités (réception et traitement mécanique de déchets non dangereux uniquement, pas de stockage de produits dangereux, production de déchets hors activité commerciale très faible).
- l'absence de zone naturelle sensible à proximité du site
- l'absence de voisinage sensible à proximité du site
- le faible impact résultant du fonctionnement des installations (uniquement infiltration d'eaux pluviales après traitement).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **GRENAY**

le, **28/06/2017**

Signature

9/0

32 rue des... 69009 LYON
Tél: 04 78 64 06 47 Fax: 04 78 64 06 80

sur le cadre ci-dessus



**REVAL'GREEN
ZA DE LA GARE D'HEYRIEUX
38540 GRENAY**

**PLATFORME DE REGROUPEMENT, TRAITEMENT ET
VALORISATION DE GAZONS SYNTHETIQUES USAGES**

**DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PREALABLE A LA
REALISATION EVENTUELLE D'UNE EVALUATION
ENVIRONNEMENTALE**

ANNEXES

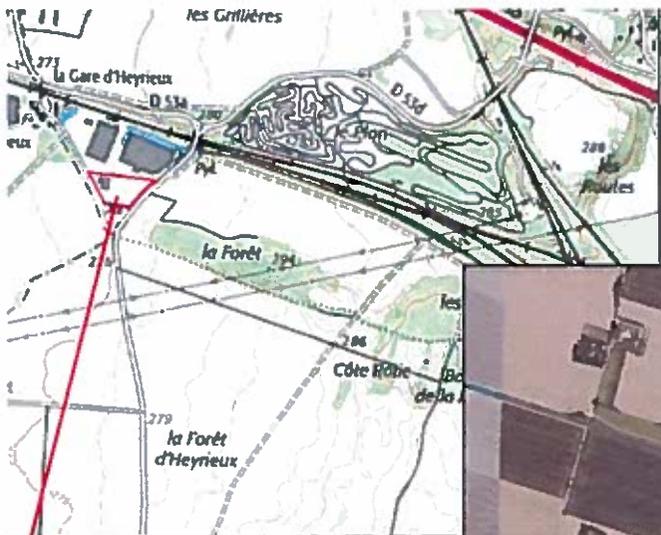
REALISATION

SECI
Secteur « ICPE – Environnement – Ingénierie Industrielle »
42 rue des Docks
69009 LYON

Téléphone : 04 78 64 00 47
Télécopie : 04 78 64 06 80

ANNEXE 2

PLAN DE SITUATION



Site REVAL'GREEN



1 / 20 000



Site REVAL'

1 / 2 500

ANNEXE 3

PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Site REVAL'GREEN



**▲ N°1 - Vue vers le Nord-Est
(02/06/2017)**

**N°2 - Vue vers le Sud-Ouest
▼ (20/03/2017)**

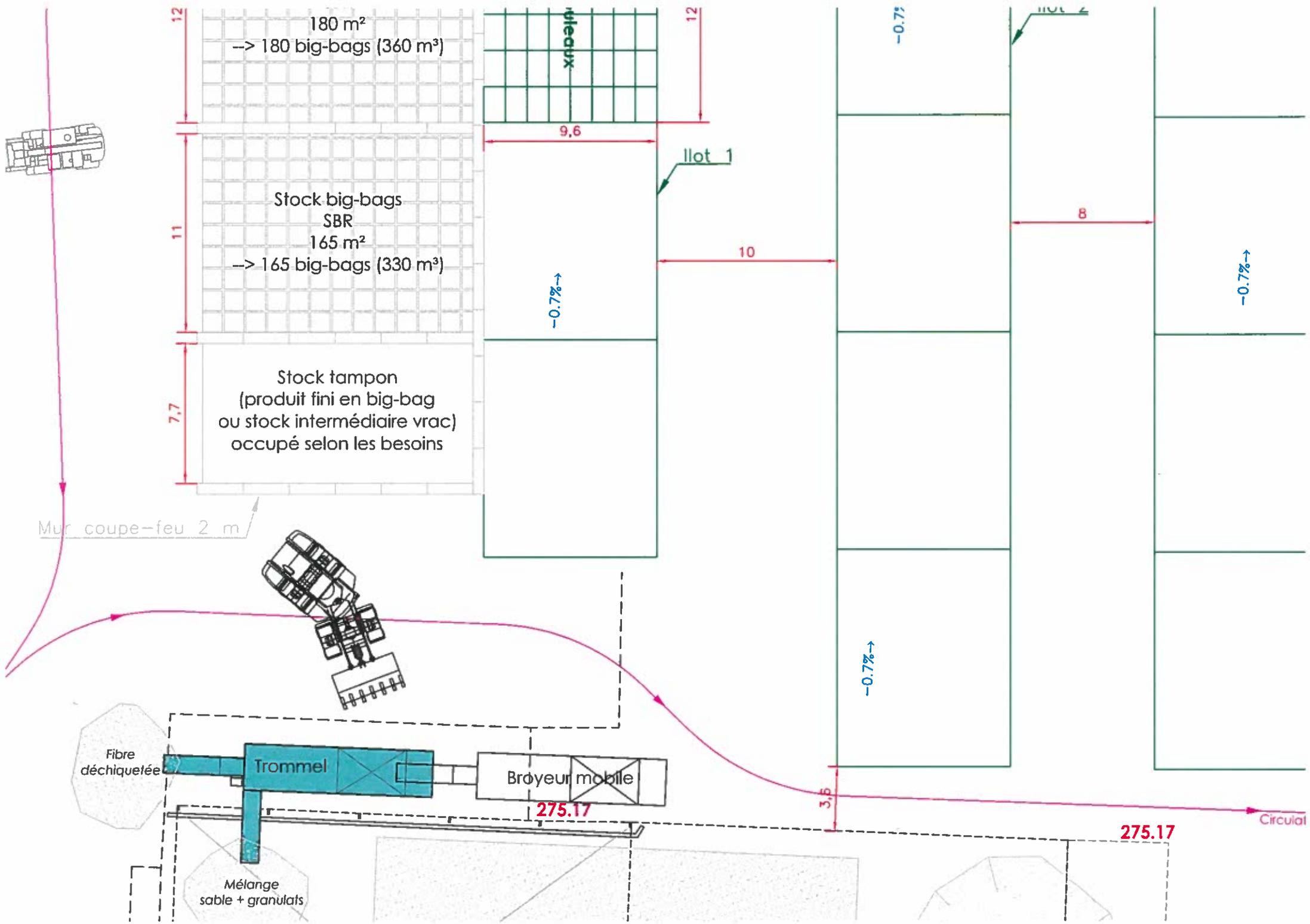


**N°3 - Vue vers le Nord ►
(20/03/2017)**



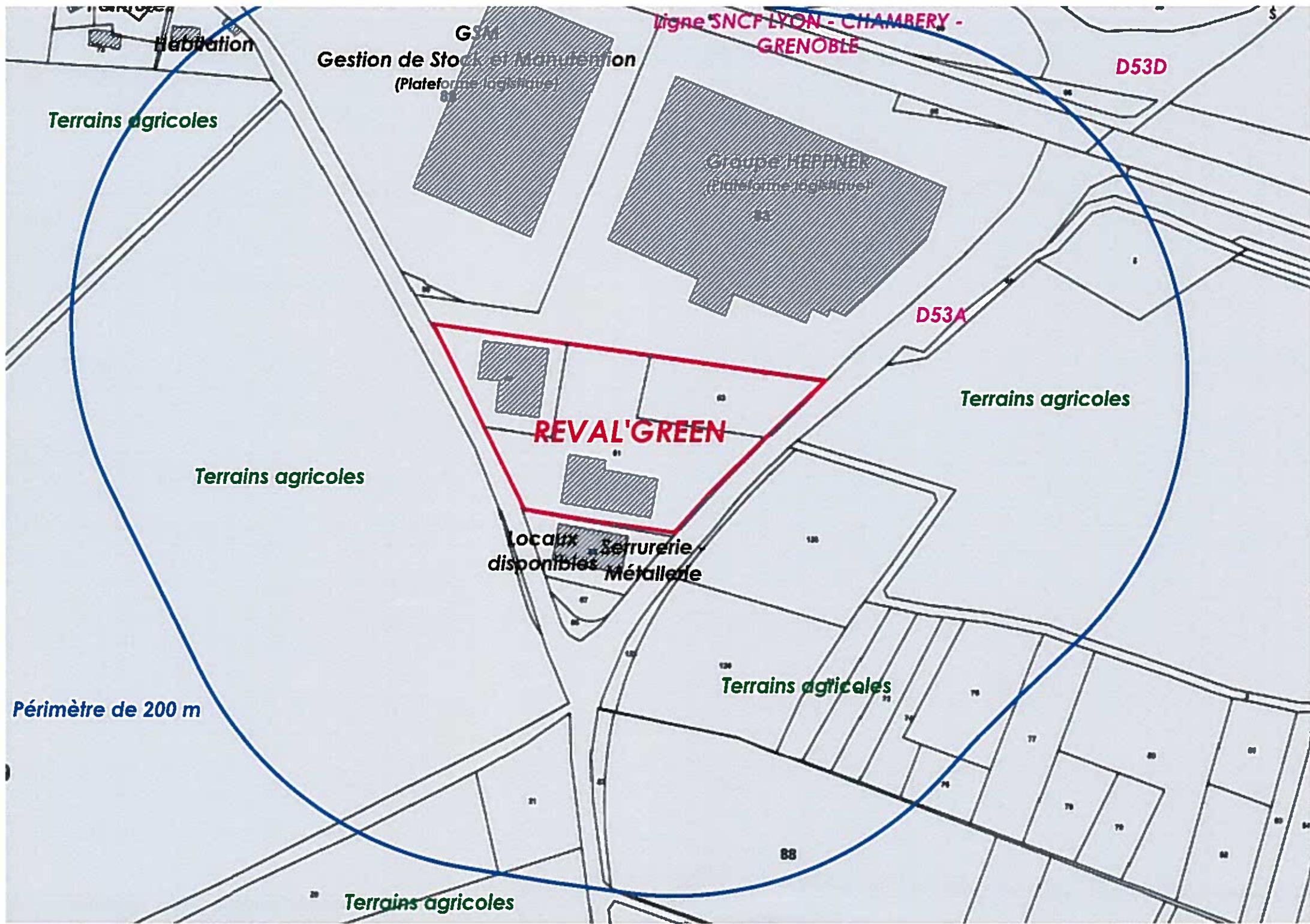
ANNEXE 4

PLAN DU PROJET



ANNEXE 5

PLAN DES ABORDS



Ligne SNCF LYON - CHAMBERY - GRENOBLE

D53D

D53A

Terrains agricoles

GSM
Gestion de Stock et Maintenance
(Plateforme logistique)

Groupe HEPPNER
(Plateforme logistique)

Terrains agricoles

Terrains agricoles

REVAL'GREEN

Locaux disponibles
Serrurerie Métallene

Terrains agricoles

Périmètre de 200 m

Terrains agricoles